



DÉPARTEMENT
DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

MAIRIE
DE
LAGOR

Brèves municipales – Juillet 2026

Nous traversons actuellement des périodes consécutives de fortes chaleurs. Soyons attentifs les uns aux autres, en particulier aux personnes les plus fragiles : les jeunes enfants, les personnes de plus de 65 ans et celles souffrant de problèmes de santé.

Un registre communal des personnes vulnérables permet à la commune de recenser les personnes fragiles, isolées ou en situation de handicap afin d'assurer leur suivi et leur accompagnement lors de situations exceptionnelles (canicule, grand froid, pandémie, catastrophe naturelle, coupure prolongée d'électricité, etc.).

L'inscription est volontaire et confidentielle, nous vous invitons à venir en mairie pour remplir un imprimé ;

Quelques gestes simples permettent de mieux supporter la chaleur :

- Buvez de l'eau régulièrement, même sans ressentir la soif.
- Rafraîchissez-vous plusieurs fois par jour en mouillant votre visage et vos avant-bras.
- Évitez les sorties et les efforts physiques aux heures les plus chaudes.
- Prenez régulièrement des nouvelles de vos proches, de vos voisins ou des personnes isolées, et n'hésitez pas à demander de l'aide si vous en avez besoin.

La mairie reste à votre écoute. En cas de difficulté liée à la chaleur, n'hésitez pas à nous contacter : si nécessaire, un espace climatisé pourra être mis à votre disposition.

Prenez soin de vous et des autres.

Quelques petites informations supplémentaires :

PARKING MAIRIE

Le traçage du Parking de la mairie sera refait entre le 3 août et le 1^{er} septembre 2026

Par conséquent il sera interdit d'y stationner pendant la durée travaux.

COMPOSTEURS COLLECTIFS

La CCLO installera prochainement deux composteurs destinés aux habitants ne disposant pas de jardin. Le premier sera implanté à proximité du transformateur EDF de la cité Versant, le second sera implanté contre le groupe scolaire en face du portillon du cimetière.

A l'occasion de leur mise en service, une présentation du dispositif ainsi qu'une courte initiation au compostage seront proposées aux usagers.

ÉCOLE:

Afin de faciliter les démarches des familles, la commune souhaite mettre en place, dès la prochaine rentrée scolaire si possible, une plateforme numérique pour les inscriptions et les paiements des services périscolaires (cantine, garderie et aide aux devoirs).

Les parents d'élèves seront informés dès que ce nouveau service sera disponible.